

**REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU COMITE SYNDICAL**

En l'an deux mille vingt, le 17 décembre à 18h30,
le comité syndical du SYndicat Mixte pour le Tri sélectif et le Traitement des Ordures
Ménagères et assimilés de MONISTROL sur LOIRE (S.Y.M.P.T.T.O.M.), légalement convoqué,
s'est réuni en salle de La Capitelle au Mazel à MONISTROL sur LOIRE
sous la présidence de Monsieur Jean-Paul LYONNET, Président.

Etaient présents :

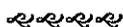
. Les membres titulaires, ci-après (19) :

- Mme ARSAC-DELAIGUE Nathalie
- M. BANCEL Cédric pour suppléance de M. JOLIVET Guy
- Mme BAYET Evelyne
- M. BONNEFOY Christian
- Mme BRUN Adeline pour suppléance de M. ROUCHOUSE Didier
- M. CAPPY Laurent
- M. CONVERS Michel
- Mme DEFOUR Anne
- M. DUBOUCHET Eric, vice-Président
- M. FOURNIER Alain
- M. FREYSSINET Dominique
- M. LYONNET Jean Paul, Président
- Mme LIOGIER Hugette pour suppléance de Mme ROUX Justine
- M. LIOGIER Pierre
- Mme MANGIARACINA
- M. MARTIN Alain
- M. MONCHER Jean-Pierre
- M. MONDON Michel
- M. MOREL Pierre

Etaient absents excusés (19) :

. Les membres, ci-après (19) :

- M. ASTIER Thierry
- M. AULAGNIER Jean-Paul
- M. BARRY Bernard
- M. BENEVENT Thierry
- M. BONNISSOL Fabien
- M. BRAYE Yves
- M. CELLE Jean-Paul
- M. GESSEN Philippe
- M. GIBERT Christian
- Mme GIRAUD Josiane
- M. GROS Eric
- M. GUINTA Calogero
- M. JOLIVET Guy, suppléé par M. BANCEL
- Mme LARDON Karine
- M. MEILLER Pascal
- M. MOUNIER Anthony
- M. RIFFARD Patrick
- M. ROUCHOUSE Didier, suppléé par Mme BRUN Adeline
- Mme ROUX Justine, suppléée par Mme LIOGIER Hugette

**N° 2020.12.38**

Objet : Budget SYMPTTOM : autorisation de mandater les dépenses d'investissement avant l'adoption du budget primitif 2021.

Chers collègues,

Je vous rappelle, que conformément aux dispositions de l'article L1612-1 du code général des collectivités territoriales, le Président peut, sur autorisation du comité syndical, engager, liquider et mandater les dépenses d'investissement, dans la limite du quart des crédits ouverts au budget de l'exercice précédent, non compris les crédits afférents au remboursement de la dette.

Le montant des dépenses réelles d'investissement (BP 2020 + DMs) du budget de l'exercice 2020 (hors remboursement du capital des emprunts) s'élève à 777 180 €. Le montant maximum de l'autorisation budgétaire correspondante pour l'exercice 2021 serait donc de 194 295 € (25 % du montant précité).

Je vous invite donc aujourd'hui à m'autoriser à engager, liquider et mandater les dépenses d'investissement dans la limite des montants prévus aux chapitres suivants.

| Chapitre | Libellé | Plafonds | Proposé |
|-----------|---|-----------|-----------|
| 20 | Immobilisations incorporelles | 500 € | 500 € |
| 2031 | Frais d'études | | |
| 2051 | Concessions et droits similaires | | |
| 21 | Immobilisations corporelles | 9 250 € | 9 250 € |
| 2111 | Terrains nus | | |
| 2138 | Autres constructions | | |
| 2188 | Autres immobilisations corporelles | | |
| 2183 | Matériels de bureau et informatique | | |
| 2158 | Autres installations, mat. Et outillage | | |
| 23 | Immobilisations en cours | 184 545 € | 184 545 € |
| 2312 | Agencements et aménagements de terrains | | |
| | Total | 194 295 € | 194 295 € |

Les crédits ouverts seront repris au budget primitif SYMPTTOM 2021 lors de son adoption, à hauteur des dépenses effectives.

Monsieur le Président invite le Comité Syndical à se prononcer en la matière.

Le comité syndical décide
Après en avoir délibéré,
A l'unanimité sur 19 votants,

AR PREFECTURE

043-254300395-20201221-D20201238-DE
Regu le 24/12/2020

DELIBERATION DU COMITE SYNDICAL



N° 2020.12.38

- **AUTORISE** Monsieur le Président à engager, liquider et mandater les dépenses d'investissement dans la limite des montants prévus aux chapitres indiqués ci-dessus, pour les opérations non pluriannuelles,
- **DONNE TOUS POUVOIRS** à Monsieur le Président pour l'exécution des présentes dispositions.



POUR EXTRAIT CONFORME AU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Fait et délibéré

À MONISTROL sur LOIRE

Le 21 décembre 2020

Le Président,

Jean-Paul LYONNET



S.Y.M.P.T.O.M
17, Rue du Général de Chabron
BP 20029
43120 MONISTROL SUR LOIRE
Tél : 04 71 75 57 57